

RETRAITE-E-S, LE 10 MARS DEFENDONS NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du privé comme du secteur public, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Depuis maintenant trop longtemps les pensions sont bloquées.

Dans les faits les signataires de l'accord AGIRC-ARRCO auront, outre le report au 1^{er} novembre de la revalorisation des pensions, entériné une baisse importante du pouvoir d'achat des retraités pendant trois années supplémentaires. On sait que les complémentaires représentent environ entre 30% et 60% des revenus des retraités.

UN POUVOIR D'ACHAT EN BAISSÉ CONSTANTE

La suppression de la demi-part, l'imposition de la majoration pour enfants ou les 0,3% de la Casa¹ sont autant de reculs sociaux lourds de conséquences dans la vie quotidienne des retraités. Leurs protestations sont dédaignées, leurs revendications sont méprisées. C'est ce que soulignent les neuf organisations syndicales et associatives dans une lettre adressée à Michel Sapin, ministre des Finances.

Le gouvernement a réussi un tour de passe-passe inédit : il a trouvé le moyen de faire augmenter les revenus imposables sans accorder un centime d'augmentation aux pensions. Chaque retraité, avec les mêmes revenus déclarés, est taxé plus lourdement. À chaque annonce faite par Bercy, des acquis disparaissent et le pouvoir d'achat baisse d'un cran.

Et ce n'est pas l'augmentation de 0,1 % des pensions qui va permettre d'améliorer la situation. Pour une pension de 1 200 €, cela fait 1,20 € par mois. Il y a de quoi hésiter sur son utilisation: va-t-on s'offrir un croissant, un demi steak haché ou un esquimau ? Une seule fois dans le mois, bien sûr ! Résultat, des milliers de retraités sont, pour la première fois, contraints de payer une taxe d'habitation. Avec leur faible retraite, certains vont se retrouver insolvable.

Malgré une vie de travail et de citoyenneté, les retraités sont traités avec mépris par le gouvernement.

10% SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Nous ne pouvons accepter que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que cette situation s'aggrave encore du fait des politiques d'austérité. Nous ne pouvons accepter que 7 % des retraités de 60 à 69 ans soient obligés de reprendre un travail. La moitié d'entre eux y sont contraints en raison du montant insuffisant de leur pension. Les retraités sont des citoyens à part entière : ils ont contribué au développement économique et social de ce pays. Ils ne demandent pas la charité, mais la dignité.

DES PENSIONS DE REVERSION MENACEES

Après l'acceptation par trois syndicats de la fusion des régimes de l'ARRCO et de l'AGIRC, Si pour l'ARRCO les droits à réversion sont ouverts à 55 ans, pour l'AGIRC c'est 60 ans, et il y a fort à craindre que le droit à l'ouverture des droits à réversion soit aligné sur le moins favorable. Le MEDEF étudie par ailleurs l'idée d'une baisse des réversions de 60 à 54%. Et ce que veut le Medef, le gouvernement y consent...

Les retraités sont en colère et déterminés à ne pas laisser poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale.



1 Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

BIEN VIVRE DE SON TRAVAIL BIEN VIVRE DE SA RETRAITE

Par leur travail, les retraités ont produit les richesses qui ont permis le développement de la nation et la solidarité entre générations.

À la retraite, ils accompagnent les nouvelles générations et favorisent le lien social.

Au lieu de chercher à stigmatiser des retraités «nantis», le gouvernement serait bien inspiré de les écouter.

Aujourd'hui, les retraités sont déterminés à se mobiliser pour la défense de leurs pensions et de la protection sociale collective.

VIVRE DE SA RETRAITE C'EST TROP DEMANDER ?

Nous revendiquons:

- le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1^{er} janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation,
- l'indexation sur l'évolution des salaires,
- le minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète,
- le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, et une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,
- la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA. Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge.

C'est pour cela que nous manifesterons, à l'appel de 9 organisations de retraités (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, Ensemble & Solidaires UNRPA, LSR)

le 10 mars prochain, à 14h30 de Montparnasse à Varennes

Manifestations, pétitions : les retraités constituent une force que plus personne ne peut négliger. Mais les retraités comme les salariés savent que sans les capacités de conviction et d'organisation des syndicats, la colère ne s'exprimerait pas, sinon de façon isolée et vaine. La CGT, ses organisations, ses militants, actifs et retraités sont pour beaucoup dans la réussite de ces mobilisations. Il faut renforcer son potentiel de syndiqués.

PLUS DE 110 000 RETRAITE-E-S CGT. ET VOUS ?

Il est important de soutenir la cause et les revendications des retraités. Et le mieux est de le faire en continuant son engagement dans la CGT. En rejoignant la CGT pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait.

JE REJOINS LES RETRAITE-E-S CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Dernière branche professionnelle :

Tél. : Courriel :

A renvoyer: Union confédérale des retraités cgt 263 rue de Paris 93515 Montreuil cedex

Tel : 01 55 82 83 70 - Email : ucr@cgt.fr - <http://www.ucr.cgt.fr>

